



Formalités d'inscription et informations pratiques Saison 2018 – 2019

Nom (de l'adhérent) :

et Prénom :

Demande de reçu fiscal

Demande de justificatif pour votre comité d'entreprise

Documents à joindre à votre inscription :

(disponible sur notre site : www.badminton-templemars.fr)

- Cette fiche à compléter ainsi que le règlement intérieur du club signé par le licencié et/ou par le représentant légal pour les mineurs (2pages) ;
- La demande ou le renouvellement de la licence de la FFBaD ;
- Le Certificat médical pour toute nouvelle adhésion au BCT (qui sera valable 3 ans) ou le questionnaire complété pour les adhérents qui se réinscrivent **et qui nous ont transmis un certificat médical la saison précédente** ;
- Le montant de la cotisation: 100 € pour les adultes et 90 € pour les moins de 18 ans (possibilité de régler en chèques vacances) ;
- **1 photo.**

Encadrement jeunes :

Les cours sont animés par Didier Patané (titulaire du brevet d'éducateur de badminton) pour les ados et par Gilles Buisine (titulaire de l'EB1) pour les jeunes (**à partir de 5 ans**) les lundis et mercredis. Les joueurs sont répartis en début de saison en fonction de leur âge et niveau afin de suivre l'une des 3 sessions :

- Mercredi 14h – 15h : Mini Bad (Poussin)
 - Mercredi 15h -16h : Benjamin/ Minime
 - Mercredi 16h15 – 17h30 : Cadet
 - Mercredi 18h – 19h30 : Junior compétiteur
 - Lundi 18h – 19h15 : Junior compétiteur
- } Créneaux modulables en fonction de la demande matin et/ou après midi

Interclubs & Compétitions individuelles :

Les Interclubs se déroulent sur 7 dimanches matin entre octobre et avril. Les joueurs sont répartis dans les équipes en fonction de leur niveau. Pour chaque équipe engagée, le club prend en charge les droits d'inscription de 20 €. Il verse également pour chaque équipe une caution de 150 € qui sera encaissée par le CODEP en cas de forfait de l'équipe. En cas de forfait d'un joueur ou d'une joueuse, l'amende est de 20 € par match. Afin de ne pénaliser ni les équipes ni le club, **il est demandé aux compétiteurs de respecter leurs engagements**. Le club prend en charge les indemnités kilométriques, **les amendes pour forfait sont à la charge des joueurs**.

Les tournois individuels ont lieu pendant toute la saison. Le club ne prend en charge que les frais d'inscription à hauteur de 10 €.

Je suis intéressé(e) par les interclubs

Je ne suis pas intéressé(e) par les interclubs

En cas d'accident

Je soussigné

autorise l'Association "Badminton Club Templemars" à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident survenant sur ma personne ou l'enfant lors des entraînements, créneaux loisirs ou lors d'une compétition.

→ Date et signature (du représentant légal pour les mineurs)

Droit à l'image

J'autorise le Badminton Club Templemars à utiliser mon image (ou l'image de l'enfant)
en intégrant des photos sur le site du club ou dans la presse